



Nom Prénom Enfant(s) :

FACTURATION PÉRISCOLAIRE 2024

Nom et Prénom Payeur :

Le payeur n'est pas un des responsables légaux (tiers solidaire, etc) Paiement en garde alternée¹

Paiement directement à la Trésorerie / Adresse de facturation :
.....
.....

Prélèvement automatique : **RIB** (si différent de l'année dernière)
 Mandat de prélèvement complété, daté et signé ci-dessous (1 par famille !)



Créancier : Mairie de St-Médard de Mussidan 3 bis rue de la Mairie 24400 ST-MÉDARD DE MUSSIDAN	MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA Référence unique du mandat (RUM) Type de contrat : Périodique	Identifiant du créancier SEPA : FR18ZZZ662875
--	---	---

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) la **commune de St Médard de Mussidan** des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte aux instructions de la **commune de Saint-Médard de Mussidan**.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.
Une demande de remboursement doit être présentée : - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identification du débiteur Nom, Prénom et adresse du débiteur	Identification du compte bancaire IBAN (Identifiant International de compte) <table border="1"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table> BIC (Identifiant International de l'établissement) <table border="1"><tr><td> </td></tr></table>									

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Type de paiement : récurrent

Date et signature :

En signant ce formulaire de mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la Commune de Saint Médard de Mussidan. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la Commune de St-Médard de Mussidan.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

¹ Le logiciel de facturation permet d'effectuer une répartition de la facture pour les parents séparés et exerçant ou non la garde alternée. Merci de vous rapprocher d'Emilie DEVESVRE, animatrice en charge de la facturation du périscolaire à la mairie ou au 05 53 81 00 29.